



Raffray Gérard

06.85.22.34.40

La Martinais

22130 CORSEUL

raffray.gerard@wanadoo.fr

Organisme de formation déclaré à la préfecture de Bretagne sous le n° 53 22 08321 22

BEA Arrêté Ministériel du 12 octobre 2018

Date : 18.03.22

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE DE L'ACTION : LA PROTECTION ANIMALE EN ABATTOIR DE VOLAILLES POUR LES RESPONSABLES PROTECTION ANIMALE (RPA)

Objectif de la formation : - Renseigner le personnel sur la réglementation en vigueur au sein de l'Europe et au niveau National,

- Faire prendre conscience au personnel de la sensibilité des animaux et leur bien-être,
- Faire appliquer les gestes techniques aux poste concernés, afin d'améliorer l'attitude du personnel vis-à-vis des animaux,
- Préparer les RPA, à l'obtention du certificat de compétence

Population visée : les personnels d'abattoir : RPA

Durée de l'action de formation : 2 jours, 14 h

Période de réalisation : à définir

Lieux : sur le site du demandeur

PREREQUIS : compréhension du français

MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES : Vidéo projecteur, ordinateur, en salle de réunion

SUPPORTS PEDAGOGIQUES :

Les apports de connaissance sont présentés à l'aide d'un diaporama

Un exemplaire papier ou clé USB est systématiquement remis à chaque participant

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Projection d'un diaporama illustré combinant la méthode pédagogique à des échanges question-réponses sur des situations du quotidien professionnel.

Mises en situations professionnelles : à l'aide des outils pédagogiques du formateur et des outils disponibles dans l'entreprise concernée

Retour collectif d'expériences : analyse des pratiques

EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION/MODALITES

Evaluation individuelle QCM (40 questions) réalisée sur support informatique

A la suite de l'évaluation, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention du Certificat de Compétence,

SANCTION : bordereau de score

Attestation de présence

INTERVENANT : GERARD RAFFRAY

Tarif : sur Devis

Accessibilité Handicap : notre référent handicap : Ghislaine RAFFRAY, nous consulter au 02.96.27.94.22 ou par mail : ghislaine.raffray@orange.fr

Modalités d'accès à la formation : sur inscription, sur demande (raffray.gerard@wanadoo.fr) et selon les disponibilités du calendrier

Délai d'accès : début de la formation

Détail du programme de formation pour l'action de formation

« Protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort en abattoir de volailles pour l'obtention du certificat de compétence

« Responsable protection animale » (RPA) en abattoir de volaille

Durée : 14 h

Chapitre 1

Objectif de la formation

- Certificats de compétence et modalités de délivrance spécifique aux catégories de personnel, d'animaux, d'opérations et d'étourdissements,
- Connaissances de l'animal et des principes fondamentaux de la bientraitance,
- Les volailles, caractéristiques,
- Besoins biologiques appliqués à la manipulation et à la mise à mort,
- Souffrance et stress des volailles,
- Conscience et sensibilité des animaux,
- Contexte réglementaire associé à la protection des animaux au moment de leur mise à mort en abattoir :
 - . Règlements CE, Code rural et de la pêche Maritime, Arrêtés Ministériels,
 - . le non-respect des textes réglementaires et sanctions
- Tri à l'arrivée,
- Support technique pour les OPA et RPA,
- Comprendre le bien-être animal

Chapitre 2

Les différentes étapes à contrôler pour le bien-être animal

- Arrivée des animaux,
- La fiche ICA,
- Fiche de pré-requis en matière de conception (réception-déchargement des animaux) et de gestion de l'ambiance,
- Fiche d'instruction (réception-déchargement des animaux)
- Différents contrôles à la réception

Manipulations et accrochage des animaux vivants

- Fiche de pré-requis en matière de conception (accrochage des animaux vivants),
- Fiche d'instruction (accrochage des animaux vivants)

La mise à mort. Gestion du bien-être en abattoir de volaille, rappel des obligations

Techniques d'étourdissements

- Efficacité et bonnes pratiques des étourdissements,
- Fiche de pré-requis en matière de conception (tous types étourdissements),

Etourdissement par bain d'eau électrifié ou électronarcose

- Fiche de pré-requis en matière de conception (Etourdissement par bain d'eau) et gestion des pannes,
- Fiche d'instruction (Etourdissement par bain d'eau),
- Exigences applicables à l'étourdissement par bain d'eau,
- Indicateurs d'efficacité et d'inefficacité,
- Difficultés du bien-être des oiseaux,

Etourdissement gazeux

- Exigences applicables à l'étourdissement gazeux,
- Indicateurs d'efficacité et d'inefficacité lors d'un étourdissement gazeux,
- Fiche de pré-requis en matière de conception (Etourdissement gazeux)
- Fiche d'instruction (Etourdissement gazeux)

Autres méthodes d'étourdissement :

Mécanique, Dispositif à tige perforante

- Fiche d'instruction étourdissement mécanique,
- Indicateurs d'efficacité ou d'inefficacité,

Électrique exclusivement crânien

- Fiche d'instruction étourdissement exclusivement crânien,
- Contrôle interne de l'efficacité de l'étourdissement,

Chapitre 3

La mise à mort. Gestion du bien-être en abattoir de volaille

Méthode alternative d'urgence : dislocation manuelle du cou,

- Obligations réglementaires pour la dislocation du cou manuelle,
- Fiche d'instruction, dislocation manuelle du cou,
-

La saignée après étourdissement : Unilatérale du cou, saignée ventrale,

- Fiche de pré-requis en matière de conception (saignée après étourdissement),
- Méthode de la saignée manuelle,
- Fiche de pré-requis en matière de conception (saignée ventrale),
- Fiche d'instruction (saignée ventrale)

La mise à mort. Complément d'abattage sans étourdissement préalable

- Contexte réglementaire,
- Abattage Halal et cachère,
- Autorisation - habilitation,
- Compétences du sacrificateur,
- Fiche de pré-requis en matière de conception (saignée ventrale rituelle),
- Fiche d'instruction (saignée ventrale rituelle),
- Fiche d'instruction (saignée ventrale rituelle) méthode de contention

Chapitre 4

Le responsable Protection Animale (RPA).

- Compétences et responsabilités,
- Outils de veille du RPA - Approche pratique en abattoir,
- Modèles de fiches d'auto contrôle ou de contrôle interne et enregistrements,
- Les "MON" ou Modes Opératoires Normalisés,
- Méthodologie des MON et principe des "5 M",
- Modèles des fiches MON : réception/ déchargement, accrochage, étourdissement, saignées),
- Objectif des MON : réception/ déchargement, accrochage, étourdissement, saignées),
- Les bonnes pratiques d'hygiène en abattoir,
- L'abattoir et l'Influenza aviaire,
- Bibliographie

2- Evaluation de la formation

- **Modalités et déroulement de l'épreuve individuelle.**

A l'aide d'un ordinateur portable chaque candidat devra répondre à un Questionnaire à Choix Multiples (QCM)

RPA : 40 questions minimum

A la suite de l'évaluation, une correction automatisée permet de statuer sur l'obtention du Certificat de Compétence

VALIDITE DU CERTIFICAT DE COMPETENCE : 5 ans

DONNEES 2022	NOMBRE DE SESSIONS : 13 NOMBRE DE STAGIAIRE : 51 TAUX DE SATISFACTION : 98,68 %
-------------------------	--